Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212203434-20260709-D2026_068-DE

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE TREBEURDEN	EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ le NEUF du mois de JUILLET

Le Conseil Municipal de la Commune de TREBEURDEN, dûment convoqué le 02 juillet 2026, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BOIRON Bénédicte, ARZUR Martine, BELLEC Nicole, BERTHELOT Françoise, BILLIOU Marine, BODERE Dominique, BOYER Laurent, CHARMENTRAY Stéphane, CHAUVANAUD Gilles, EVEN Anne-Claire, HALNA Yannick, HERTZOG Frédéric, LANDOAS Tristan, LANGLAIS Mathieu, LE BIHAN Brigitte, LE COZ Quentin, LE GUEN Guillaume, LE HENAFF-LE JEUNE Michelle, LE MASSON Géraldine, LE PENVEN Morgane, MEYER Joël, PIROT Geneviève, TISSIER Philippe, TOUZE Christine.

Procurations : MONFORT Annaïg à PIROT Geneviève, SEVES-QUERRE Frédérique à EVEN Anne-Claire

Absent : GAUTIER Pierre-Louis

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2026-068 AUTORISATION A ESTER EN JUSTICE – AFFAIRE N° 2604626-3

Madame le Maire sollicite l'autorisation d'ester en justice dans le cadre de la requête n° 2604626-3 déposée devant le Tribunal Administratif de RENNES par Monsieur PUGNAT. Le requérant conteste l'opposition à la déclaration préalable n°22343260047 du 16 avril 2026 concernant la division d'un lot à bâtir sur les parcelles AK n°63 et n°345 situées venelle de C'hra Rouz.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Madame le Maire à ester en justice dans le cadre de la requête n° n2604626-3 déposée devant le Tribunal Administratif de RENNES par Monsieur PUGNAT. Le requérant conteste l'opposition à la déclaration préalable n°22343260047 du 16 avril 2026 concernant la division d'un lot à bâtir sur les parcelles AK n°63 et n°345 situées venelle de C'hra Rouz.

- **DECIDE** de solliciter Maître Adrien COLAS, avocat à RENNES, et l'assureur communal, pour assurer la défense de la Commune.

Le Maire,
Bénédicte BOIRON

MAIRIE DE TREBEURDEN
Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,
Michelle LE HENAFF